

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 07/04/2025	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 07/04/2025	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 052	
		ID : 032-213202088-20250331-2025MARS31_130-DE	
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	1.1.10	Marché passé selon procédure adapté (MAPA)

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

35

Séance Publique ordinaire du **31 mars 2025**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 18 mars 2025, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Sylvie COLAS
M. Loïc DÉANGLES

Ont donné procuration :

M. Loïc DÉANGLES à M. Joël VAN DEN BON

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : Mme Émilie SARRAN

Objet : Travaux des Remparts de la Tour du Bourreau – Choix de l'entreprise

RAPPORTEUR : Christiane PREVITALI, Adjoint au Maire chargée de la voirie, des travaux et des cimetières

Par délibération en date du 16 décembre dernier, suite à l'augmentation due à la quantité de pierre de parement à changer (le rempart s'étant fortement dégradé) le conseil municipal a décidé :

- d'approuver le nouveau coût prévisionnel d'opération d'un montant de 311 180 TTC, détaillé comme suit :

	HT	TTC
Ingénierie	24 750 €	
Travaux	222 567 €	267 080 €
Divers et imprévus	12 000 €	14 400 €
TOTAL	259 317 €	311 180 €

- le lancement des travaux correspondants,
- la modification de l'autorisation de programme (AP) comme suit :
AP = 311 180 €,
CP (crédits de paiement) 2024 = 55 000 €
CP 2025 = 256 180 €
- et d'autoriser monsieur le maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Suite à la consultation, la commune a reçu l'offre de l'entreprise SGRP qui s'élève à 232 804,04 € HT, montant qui permettrait de rester à ce stade, dans l'enveloppe initiale.

Cette offre est conforme au cahier des charges.

Le nouveau coût d'opération serait détaillé ainsi :

	HT	TTC
Ingénierie	24 750 €	29 700 €
Travaux	232 804 €	279 365 €
Divers et imprévus	1 763 €	2 115 €
TOTAL	259 317 €	311 180 €

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'attribuer le lot unique – maçonnerie / pierre de taille à l'entreprise SGRP pour un montant de 232 804,04 € HT.

Fait et délibéré le ~~07~~ 08 jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Émilie SARRAN




Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN




Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 7 AVR. 2025 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 7 AVR. 2025